



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°561) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE AILEY, A LA
SOCIETE «FREEDOM MUSIC SCHOOL », A
TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° AU-18-403
EN DATE DU 24 DECEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 4 avril 2014 donnant délégation à Monsieur le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de la Société « Freedom Music School» représentée par Monsieur Thibaut LEFORT, en qualité de Président, et domiciliée, 2 bis rue des deux communes, 94300 VINCENNES, afin d'organiser une répétition, dans la salle Ailey, le vendredi 14 décembre 2018 de 10 h à 16 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec Société « Freedom Music School» représentée par Monsieur Thibaut LEFORT, en qualité de Président, et domiciliée, 2 bis rue des deux communes, 94300 VINCENNES, une convention de location de salle, pour un montant de 66.50 € TTC (soixante six euros et cinquante centimes), afin d'organiser une répétition, dans la salle Ailey, le vendredi 14 décembre 2018 de 10 h à 16 h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET